

Communiqué de presse du SNES-FSU 13 mars 2020

Le SNES-FSU de l'académie de Limoges approuve la décision du Président de la République de fermer préventivement les collèges et lycées, mesure devenue nécessaire pour protéger aussi bien les élèves, les personnels que l'ensemble de la population.

Il regrette toutefois que cette décision n'ait pas été anticipée avec les personnels et que ces derniers soient désormais au pied du mur.

Il demande donc dans l'immédiat du temps pour laisser les collègues -par ailleurs impactés personnellement, souvent en tant que parents d'élèves, par cette décision- organiser les formes de continuité pédagogique qui leur paraîtront les plus pertinentes, avec les moyens et l'expérience disponibles, et qui devra tenir compte aussi bien de l'autonomie encore limitée dans les apprentissages d'élèves adolescents et donc en cours de développement, que des ressources familiales disponibles pour les accompagner (moyens matériels, situations familiales disponibles pour les accompagner, etc...). Si des formes de révisions et de consolidation des connaissances paraissent envisageables dans l'immédiat, il n'en est pas de même pour la construction de nouveaux apprentissages, en particulier si la situation actuelle devait durer.

Le SNES-FSU rappelle que le numérique ne pourra jamais remplacer la relation pédagogique en présentiel sur les plans qualitatif et relationnel. De ce point de vue, les annonces du ministre, encore ce matin, paraissent bien éloignées de ce qu'il sera possible de faire, et il est probable que le miracle pédagogique numérique n'aura pas lieu, notamment si l'on en juge par les retours des zones déjà concernées par des mesures similaires. Expérimentations hasardeuses et effets de communication seraient particulièrement malvenus dans la période.

En professionnels responsables et engagés, les professeurs du second degré feront de leur mieux dans les semaines prochaines pour faire face à cette situation inédite et exceptionnelle, en recherchant l'intérêt des élèves mais aussi en respectant les valeurs du Service Public d'Education.